



Intervention de la CGT Educ'action au CTM 9 avril 2014

Bilan social 2012-2013

Nous vous remercions pour cette présentation du bilan social et la qualité du document. Nous apprécions que la présentation arrive plus tôt dans l'année (pour rappel, l'an dernier, elle s'était faite en juin) ; c'était un de vos engagements.

Une étude sur le temps de travail des enseignants du secteur public est une nouveauté dans le bilan. Elle a l'intérêt de montrer la charge de travail des personnels, notamment dans le premier degré ; elle date de 2010. Existente-t-il des études antérieures, qui permettraient de montrer l'évolution du temps de travail ?

Toujours sur le temps de travail, on constate que le temps partiel concerne, dans une grande proportion, les non titulaires. 52 % d'entre eux sont à temps partiel contre 17,3 % pour l'ensemble des agents. On rajoute de la précarité à la précarité. Il y a urgence à titulariser ces personnels dans de bonnes conditions.

Dans le document, les inégalités femmes hommes sont bien pointées, notamment dans la partie « salaires » ; l'écart de salaire net chez les enseignants du public entre les femmes et les hommes est de 13 % et va jusqu'à 35 % chez les personnels non enseignants.

On constate également une inégalité salariale entre le premier et le second degré, inégalité que l'on retrouve dans la promotion à la hors-classe. Le ratio promus/promouvables est de 3 % (avec 66,6 % de femmes qui en bénéficient alors qu'elles représentent près de 80 % de la profession), 7,5 % dans le second degré et 25 % chez les personnels de direction et d'inspection.

Sur les congés pour raisons de santé, nous étions déjà intervenus l'an dernier pour dire que le commentaire était maladroit. En effet, il est écrit en gras « les femmes sont plus absentes que les hommes » et il est fait référence à 12 points d'écart. Plus loin, il est signalé : « Cependant cet écart diminue fortement lorsqu'on fait abstraction des congés maternité, paternité et adoption. »

Il nous semble, qu'on pourrait, dans les commentaires, commencer par comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire la durée annuelle de congés sans les congés maternité, paternité et adoption.

Concernant la formation continue : on constate cette année encore la diminution du nombre de journées stagiaires ; une tendance qui risque de se confirmer avec les nouveaux dispositifs à distance (magistère par exemple) qui sont une fausse bonne solution à la formation des enseignants car rien ne vaut l'échange direct entre professionnels.

Enfin dans la partie « concours », vous avez fait remarquer dans votre présentation, que les besoins en enseignants n'étaient pas toujours couverts. Or nous avons émis dans cette instance notre forte inquiétude quant aux résultats connus de concours réservés ou examens professionnels ; nous avons demandé des explications quant à leur déroulement car beaucoup de postes ne seront pas pourvus, malgré les besoins. Nous attendons toujours vos réponses.